



# Proposition de transfert de compétence : Le parc de points d'apport volontaire

## **1. Contexte actuel**

La gestion du service est actuellement partagée entre le SDOMODE (exécution de la prestation de vidage des colonnes), la collectivité adhérente qui a la gestion du parc (entretien, maintenance et renouvellement) et la commune qui assure l'entretien des abords des points.

Depuis 2017, le SDOMODE opère des actions de densification du parc avec le soutien financier de CITEO (financement à hauteur de 60%). La première phase de densification a permis le déploiement de 304 colonnes fibreux. La deuxième phase de mise en place des colonnes (100 verre et 100 fibreux) est en cours et se prolongera sur l'année 2021.

Le 13 novembre 2019, les membres du bureau ont souhaité qu'un transfert de la gestion du parc de points d'apport volontaire des communautés de communes vers le SDOMODE soit étudié.

- L'étude de transfert de compétence a été présentée en commission Tri Sélectif le 7 octobre dernier lors de laquelle la commission a émis un avis favorable.

## **2. Rappel des enjeux de l'apport volontaire**

L'apport volontaire répond à la double problématique de maîtrise des coûts et de qualité des produits à recycler. Le passage à l'extension des consignes de tri en juin dernier offre une dynamique nouvelle à l'apport volontaire, d'autant que l'on sait qu'il reste encore 14 kg/hab/an de verre et 17 kg/hab/an de fibreux dans les ordures ménagères (source MODECOM 2018).

La collecte en apport volontaire a cependant ses limites. Elle ne peut créer l'adhésion totale des usagers que si les fréquences de collecte sont ajustées, que les points sont en bon état et propres et que les consignes sont claires et à jour. Si ces éléments ne sont pas réunis alors, la probabilité de rencontrer des dépôts sauvages est accrue et la motivation des usagers se voit régresser.

## **3. Les actions déjà engagées par le SDOMODE**

- Densification du parc ;
- Ajustement de fréquences de collecte en collaboration avec le prestataire ;
- Anticipation des débords : un ETP en contrôle terrain ;
- Réorganisation de certaines tournées.

#### **4. L'état actuel du parc et les propositions du SDOMODE**

Le parc présente un état de vétusté avancée comptant, 147 colonnes nécessitant une maintenance urgente ou un remplacement et ce sur l'ensemble des territoires adhérents.

##### ➤ **La proposition du SDOMODE**

Il est proposé de procéder à un renouvellement du parc selon les urgences sur chaque secteur. La durée de vie d'une colonne est estimée à 10 ans (hors entretien et réparation).

- ✓ Objectif : Améliorer l'entretien et la maintenance des colonnes pour prolonger la durée de vie à 15 voire 20 ans.

L'entretien des colonnes est effectué sur certains territoires de façon régulière cependant, le parc est actuellement délaissé sur ce point mettant en évidence un besoin de nettoyage urgent sur 402 colonnes.

##### ➤ **La proposition du SDOMODE**

Il est proposé de procéder à un nettoyage haute pression sur l'ensemble du parc en fonction des priorités. Selon les besoins, les colonnes peuvent être nettoyées tous les deux à trois ans.

Concernant l'état de la signalétique, le diagnostic montre que 78 points d'apport volontaire disposent de totems. Ces totems, selon la délibération d'août 2015, devaient être retirés.

En parallèle, la signalétique présente sur les colonnes sous forme d'autocollants ou plaques présente à ce jour des consignes contraires (530 colonnes concernées).

##### ➤ **La proposition du SDOMODE**

Le retrait des 78 totems et la mise à jour de la signalétique.

#### **5. La lutte contre les dépôts sauvages**

Le SDOMODE propose de mettre en place :

- Des panneaux rappelant les sanctions ;
- Une signalétique informant de la mise en place d'un système de vidéosurveillance ;
- Mise à disposition de caméras mobiles temporaire afin de permettre aux communes de tester le système dans le cadre d'un souhait de développer la vidéosurveillance.

#### **6. La collecte des gros cartons**

Ce service est réalisé par PAREC et ce jusqu'en décembre 2022. A ce jour, le coût de collecte s'élève à **273 € HT** par tonne, pour un prix de revente du gros carton de **10 € HT** par tonne.

Le parc est composé de 156 colonnes réparties sur le territoire et dont l'état de vétusté est avancé.

Ce service rencontre des difficultés et le gisement en parallèle est en augmentation.

L'ensemble des points devrait être collecté une fois par semaine mais, le collecteur ne peut assurer cette fréquence systématiquement. Par conséquent, plus de la moitié du parc est saturé ou en débord chaque semaine.

- Le SDOMODE devra se prononcer pour un éventuel arrêt, total ou limité géographiquement, de cette prestation, avant l'échéance du marché.
- Dans un premier temps, il est proposé de ne pas remplacer les conteneurs hors service. Une importante campagne de communication doit toutefois être mise en place pour orienter ce gisement vers les déchèteries. Un panneau doit notamment être systématiquement installé, sur

chaque point d'apport volontaire concerné par une suppression de conteneur, plusieurs semaines en amont de ce retrait.

## 7. Les moyens humains et matériels

Pour réaliser l'ensemble de ces actions sur le parc d'apport volontaire, le syndicat aura besoin, d'un équivalent temps plein dont les missions seront les suivantes :

- Entretien du parc ;
- Maintenance sur les colonnes ;
- Remplacement des colonnes.

Pour effectuer toutes ces missions, le SDOMODE aura besoin de s'équiper :

- Un camion plateau avec grue ;
- Un nettoyeur haute pression et une cuve à eau ;
- Outillage et matériaux ;
- Colonnes neuves ;
- Signalétique.

## 8. Le financement de ce service

Investissement		Fonctionnement	
Achat véhicule + matériel	40 000 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources humaines,</li> <li>• Consommables,</li> <li>• Entretien véhicule...</li> </ul>	40 000 €
Amortissement sur 5 ans	8 000 €		
Achat colonnes (50/an)	60 000 €		
Amortissement sur 10 ans	6 000 €		

L'ensemble de ces dépenses permet d'établir un coût du service en euros par habitant\* :

- **0.38 €** en 2021
- **0.41 €** en 2022
- **0.44 €** en 2023

\* (Hors éventuelle économie sur les coûts de collecte porte à porte)

Ce coût par habitant augmente, en raison de l'investissement annuel pour l'achat des colonnes.

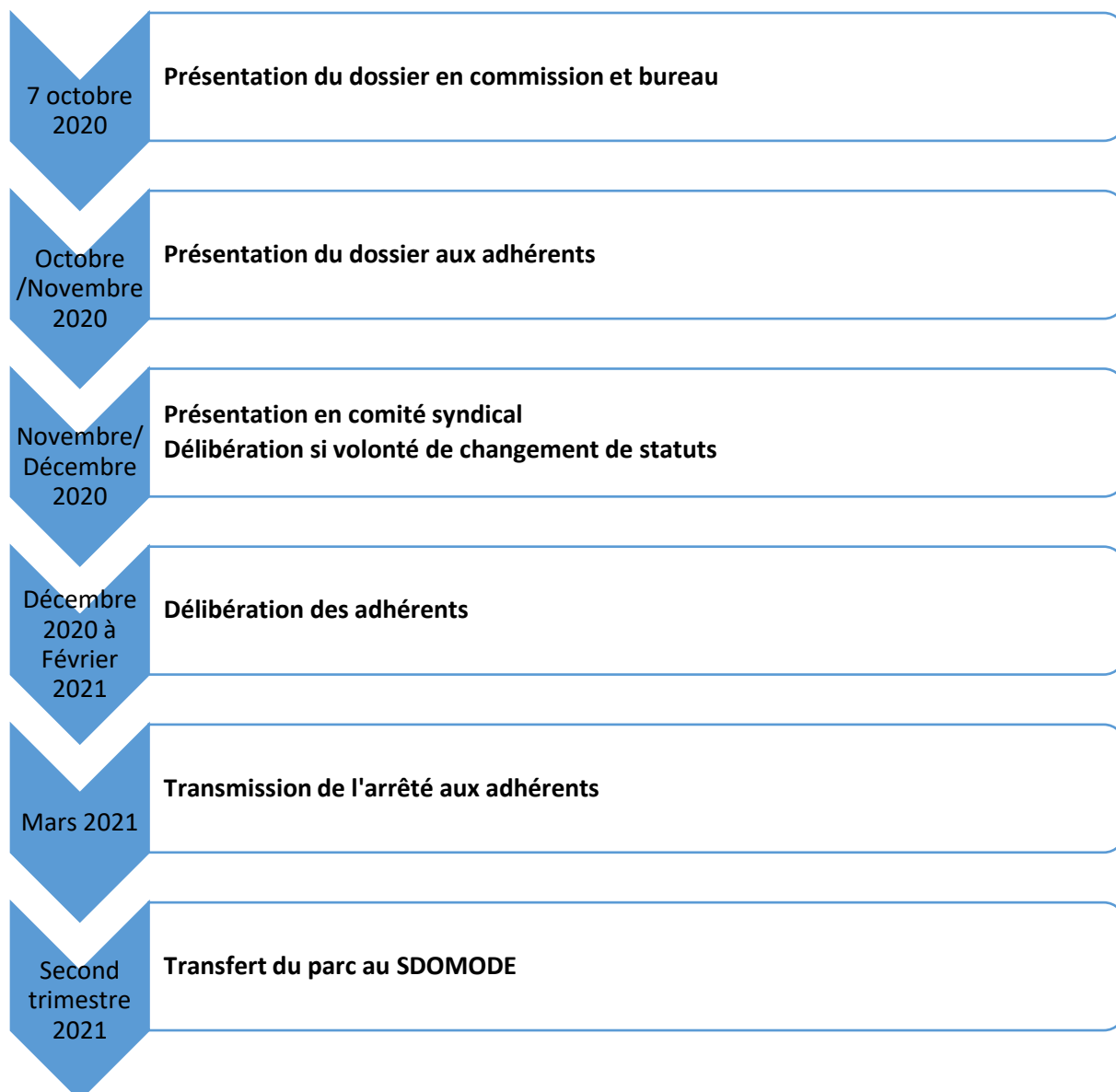
Pour information : Si les actions opérées sur le parc et la collecte permettent de capter 10% supplémentaires de verre et de fibreux, voici l'impact financier (*hors éventuelle économie sur la collecte en porte à porte*) :

- Economie réalisée sur le verre : 60 000 € ;
- Economie réalisée sur le fibreux : 33 000 €.

**Coûts relatifs à la gestion des gisements verre et fibreux :**

	Verre	Fibreux
<b>Coût de collecte en AV</b>	46 €/tonne	120 €/tonne
<b>Soutien CITEO</b>	7 €/tonne	200 €/tonne
<b>Ventes</b>	24.38 € /tonne	55 €/tonne
<b>Traitement OM</b>	96.50 €/tonne	96.50 €/tonne
<b>Transfert OM</b>	13.75 €/tonne	13.75 €/tonne

➤ **Planning de transfert**



# Annexe

## 1. L'état actuel du parc et les propositions du SDOMODE

### ➤ Répartition

Répartition des colonnes sur l'ensemble des EPCI\* :

EPCI	Verre	Fibreux	Gros Cartons
Cc du Pays d'Honfleur – Beuzeville	40	46	16
Cc Pont Audemer Val de Risle	107	103	40
Cc Roumois Seine	110	152	45
Intercom Bernay Terres de Normandie	216	226	28
Cc Lieuvin Pays d'Auge	89	78	25
Interco Normandie Sud Eure	33	29	2
<b>Totaux</b>	<b>562</b>	<b>351</b>	<b>156</b>

\* Données hors stock des EPCI

Répartition des colonnes appartenant au SDOMODE :

EPCI	Nombre de colonnes*
Cc du Pays d'Honfleur – Beuzeville	27
Cc Pont Audemer Val de Risle	25
Cc Roumois Seine	91
Intercom Bernay Terres de Normandie	75
Cc Lieuvin Pays d'Auge	70
Interco Normandie Sud Eure	6
CASE	4
<b>Totaux</b>	<b>298</b>

\* Données hors stock des EPCI et colonnes hors service (incendies, dégradations...)

### ➤ Vétusté

EPCI	Colonnes endommagées	Colonnes très endommagées
	Nécessitant une maintenance	Nécessitant un remplacement
Cc du Pays d'Honfleur – Beuzeville	4	0
Cc Pont Audemer Val de Risle	29	6
Cc Roumois Seine	36	1
Intercom Bernay Terres de Normandie	50	3
Cc Lieuvin Pays d'Auge	11	2
Interco Normandie Sud Eure	3	2
<b>Totaux</b>	<b>133</b>	<b>14</b>



*Colonnes très endommagées nécessitant un remplacement*

➤ **La propreté des colonnes**

EPCI	Nombre de colonnes nécessitant un nettoyage urgent	Nombre de colonnes nécessitant un nettoyage dans un second temps
Cc du Pays d'Honfleur – Beuzeville	13	41
Cc Pont Audemer Val de Risle	75	112
Cc Roumois Seine	49	101
Intercom Bernay Terres de Normandie	177	187
Cc Lieuvin Pays d'Auge	45	67
Interco Normandie Sud Eure	42	12
<b>Totaux</b>	<b>402</b>	<b>524</b>



*Colonne très sale  
Nécessitant un nettoyage urgent*



*Colonne sale  
Nécessitant un nettoyage dans un second temps*



➤ La signalétique

EPCI	Nombre totems présents	Nombre de colonnes avec signalétique en mauvais état
Cc du Pays d'Honfleur – Beuzeville	0	57
Cc Pont Audemer Val de Risle	12	172
Cc Roumois Seine	43	150
Intercom Bernay Terres de Normandie	22	83
Cc Lieuvin Pays d'Auge	1	53
Interco Normandie Sud Eure	0	15
<b>Totaux</b>	<b>78</b>	<b>530</b>



*Signalétique obsolète*



*Présence de totem*

## 2. La collecte des gros cartons

L'ensemble des points devrait être collecté 1 fois par semaine mais, le collecteur rencontre des difficultés à assurer le service.

Plus de la moitié du parc est saturé ou en débord chaque semaine.



Le parc est par ailleurs vétuste. Plusieurs conteneurs doivent être rapidement retirés.

EPCI	Gros Cartons	Colonnes vétustes
Communauté de communes du Pays d'Honfleur – Beuzeville	16	1
Communauté de communes Pont Audemer Val de Risle	40	23
Communauté de communes Roumois Seine	45	12
Intercom Bernay Terres de Normandie	28	7
Communauté de communes Lieuvin Pays d'Auge	25	2
Interco Normandie Sud Eure	2	1
<b>Totaux</b>	<b>156</b>	<b>46</b>

